Vœux de la municipalité de Nérac – 9 janvier 2020
Espace d'Albret

Merci d'être venus une fois encore très nombreux assister à notre traditionnelle soirée de présentation des vœux de la municipalité. Je tiens à vous dire le plaisir que nous avons, avec mes collègues du conseil municipal, de vous accueillir ici à l'Espace d'Albret qui va fêter ses 20 ans cette année.
Je salue chacun de vous, Néracais, acteurs économiques et associatifs, représentants des autorités civiles, militaires et religieuses, élus du territoire de l'Albret.
Merci Monsieur le Sous-Préfet pour votre présence toujours utile et amicale sur l'Albret et à Nérac.
Merci à Sophie Borderie, nouvelle Présidente du Conseil départemental de nous faire l'amitié d'être présente ce soir encore après être venue déjà de nombreuses fois à Nérac.
Je salue Alain Lorenzelli, Président d'Albret Communauté, fidèle à ce rendez-vous, et à d'autres.
Enfin, je salue mon prédécesseur, Jean-Louis Brunet, et le remercie pour le soutien public et personnel qu'il m'a apporté pour les échéances qui arrivent...
A vous tous ici présents ce soir, je présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur pour l'année 2020 et de réussite dans les domaines qui vous sont chers. Je fais le vœu que les efforts de chacun trouvent leur juste récompense. Et puis une année, cela passe vite, alors ne tardez pas à mettre en œuvre vos bonnes résolutions tant que vous les avez à l'esprit !

J'éviterai ce soir de me livrer à un exercice souvent raté auquel se prêtent malheureusement beaucoup trop d'élus locaux en quête d'importance, celui qui consiste à livrer une analyse géopolitique mondiale, généralement pompée dans la presse ou rédigée par le cabinet. Ce soir, comme

d'habitude, je ne vous parlerai que de Nérac, de l'Albret et du Lot-et-Garonne.

Ces 12èmes vœux que je vous présente ce soir ont un caractère un peu particulier puisque ce sont les derniers…de ce mandat. C'est donc le moment peut-être pas des adieux, ça c'est vous qui en déciderez dans 9 semaines et 3 jours, mais le moment de regarder un peu en arrière.

Au terme de ce mandat, je tiens à remercier devant vous l'équipe municipale qui m'a entouré durant ces six ans pour quelques-uns, 12 ans pour la plupart, à commencer par mon inséparable acolyte Patrice Dufau.

Notre capacité de débat, le respect mutuel qui nous a uni et notre solidarité une fois la décision arrêtée n'ont pas été pris en défaut. Pas une seule fois. C'est une richesse que n'ont pas connue toutes les municipalités.

Aux élus qui ne seront pas candidats dans quelques semaines, je veux leur dire mon respect, mon affection et ma reconnaissance. Ces sentiments à leur égard dureront toujours. Je pense, dans l'ordre de la liste, à Marylène Paillarès, Martine Palaze, Louis Uminski, Jean-Louis Vincent, Agnès Dollé, Sandrine Gil, Patrick Bach, Julien Paul, Marie Laporte, Pierre Idiart, Marie-France Desplats, Claudie Normand et Alain Perin. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement.

Vous l'aurez certainement observé, nous sommes entrés dans une période de campagne électorale. Une liste, deux listes, trois listes candidates ; nous verrons bien.

Les semaines qui arrivent risquent d'être parfois un peu râpeuses, c'est la loi du genre durant les campagnes électorales.

Mais les débats qui seront portés devant vous jusqu'au 15 mars seront je l'espère au niveau de l'ambition que les uns et les autres devons avoir pour notre ville et notre territoire.

En tout cas, je vous invite à prendre toute votre part à ce débat car sa réussite, si elle est au rendez-vous, ne saura être que collective.

I- Nérac

Alors quel regard rapide, sans faire évidemment de propagande, peut-on jeter sur le mandat municipal qui se termine ?

Le mandat 2014-2020 aura probablement été le plus difficile des dernières décennies.

Difficile car le lien social se délite peu à peu en France, et le pacte républicain qui malgré tout fait encore la force de notre pays, est lui aussi de plus en plus fréquemment mis à mal.

Mandat difficile car les élus locaux ont eu à s'adapter à deux faits majeurs : la baisse des dotations de l'Etat et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République).

Durant des années, à partir des lois de décentralisation des années 1980, les dotations de l'Etat aux collectivités augmentaient tous les ans, ce qui générait évidemment un certain confort de gestion. Mais face à la pénurie d'argent public, la courbe s'est inversée de 2014 à 2017, nécessitant de réviser totalement nos paramètres de gestion, alors même que la demande des administrés n'était pas, elle, à la baisse.

Quant à la loi NOTRe, elle a voulu clarifier les compétences des collectivités, en actant notamment la montée en puissance des communautés de communes, communautés de communes qui restent des collectivités en mal d'identité, tant pour les élus que pour les citoyens. Même si la crise des gilets jaunes semble avoir fait percevoir au gouvernement que seules les communes rencontrent l'assentiment des Français, la tendance lourde de fond reste la montée en puissance des intercommunalités. Il faut donc faire avec, mais il faut aussi, pour que cela fonctionne, que les exécutifs des

intercommunalités aient bien à l'esprit qu'ils ne sont les dépositaires de la confiance de personne, mais simplement les gestionnaires d'un outil au service des communes.
Concernant tout cela, vous pourriez me dire : « Débrouillez-vous, ce n'est pas notre affaire ! ». Et bien c'est ce que nous avons voulu faire : que les contraintes venues d'en haut aient le moins de conséquences possible sur nos politiques locales.
Dans ce cadre troublé, instable, les élus de Nérac se sont adaptés. Nous avons anticipé le tsunami de la baisse des dotations en rationalisant de façon drastique nos dépenses de fonctionnement qui sont restées constamment en dessous de celles des communes comparables à Nérac. Nous les avons même baissées sur certains chapitres. Idem pour notre endettement qui est lui aussi resté inférieur à celui des communes comparables, et qui plus est a baissé de 1,2 millions d'Euros entre 2014 et 2020.
La situation financière de la commune est donc saine et nous laissons une maison en ordre pour ceux qui auront à monter le budget 2020 et les suivants.

Et puis tout de même quelques mots sur le bilan de l'année 2019, qui a été encore bien remplie à Nérac.
En matière d'urbanisme et de développement durable d'abord, qui sont deux thématiques de plus en plus liées.
Le Cours Romas a été rénové en un temps record, avec une fin des travaux anticipée de plus d'une semaine.
L'éclairage public de la commune sera dans quelques jours entièrement rénové et passé en LED, avec à la clé une économie de 80% de notre consommation électrique sur ce poste. Ce projet, financé à 100%, est exemplaire et je remercie particulièrement les services et les élus qui l'ont suivi. Je sais qu'il y a ici ou là des points à revoir en termes d'intensité d'éclairage, et cela sera fait. Mais retenons que nous sommes en Nouvelle Aquitaine la première commune de cette taille à avoir entièrement rénové

de la sorte notre éclairage. Nous recevons d'ailleurs des visites d'autres communes qui souhaitent s'inspirer de notre travail sur ce sujet.
La prochaine étape, c'est le passage en LED de tous nos bâtiments publics, avec le même objectif. Déjà cette année Notre Dame (celle de Nérac), a vu son chauffage rénové et son éclairage passé en LED.
Développement durable toujours quand nous affinons notre plan de gestion différenciée des espaces publics dans le cadre du Zéro phyto, communément appelé « gestion de l'herbe en ville » qui est là aussi une véritable petite révolution dans la perception de nos espaces publics.
Entretien de notre patrimoine avec les travaux du centre Haussmann devenu le siège d'Albret Communauté. Les associations néracaises garderont l'usage de la future salle Paul Charles pour leurs réunions. Cette salle sera livrée dans quelques semaines.
Aussi, nous préparons l'arrivée de la fibre optique sur la commune : l'adressage normalisé, qui permet de localiser de façon précise chaque bâtiment notamment en milieu rural, est en cours. 1200 foyers néracais pourront être raccordés à la fibre dans les semaines qui arrivent. Les autres le pourront d'ici 2023 au plus tard.
Et puis Nérac a en 2019 vécu de belles animations qui attirent toujours autant de public, que ce soit la Garenne Partie, les fêtes de Mai, les marchés d'été So Gascogne le mardi soir, la nouvelle fête de la bière au mois d'août, ou la projection au théâtre de verdure du film tourné à Nérac « Une fête de famille ».
Enfin nous sommes venus à votre rencontre, lors des réunions de quartier, de nos permanences en Mairie, sur le marché, ou même chez vous comme je le fais souvent avec le directeur des services techniques.
Et donc nous n'oublions pas les sujets du quotidien : le fossé bouché, l'arbre du voisin qui penche sur le trottoir, le fils de la voisine qui roule trop vite ; j'ai bien noté que le feu rouge rénové route d'Agen est mal réglé et qu'il génère des files de voitures ; j'ai bien noté qu'il fallait réguler plus encore la population des pigeons, je parle bien des volatiles ; nous allons parvenir

aussi à purger le point noir de la place du Foirail concernant les ordures ménagères.
Je pourrais citer bien d'autres sujets du quotidien de chacun, qui occupent beaucoup de notre temps et qui souvent ne sont pas les plus simples à régler car ils font tout simplement appel au civisme.
Proximité aussi des services municipaux que je remercie pour leur engagement sans faille. Simplement un exemple de cette proximité : lors d'une réunion hier aux ateliers municipaux, on m'a communiqué ces quelques chiffres qui concernant uniquement le service des festivités. En 2019, ce service a répondu à 356 demandes de matériel dont 97 pour des particuliers. Il a fallu fournir tables et chaises pour 12 repas de quartiers. Il y a eu 28 montages du chapiteau pour des associations. Et 17 livraisons de matériel de festivités se sont faites sur les communes de l'Albret, dont 5 pour la seule commune de Mézin. Je n'ai parlé là que d'un seul service municipal. Le bilan serait le même pour les autres services.
Et finalement, être Maire ou élu municipal, c'est gérer en permanence ces différentes approches qui s'entrechoquent : faire face à un contexte qui nous est imposé et que nous devons prendre tel quel, mener à leur terme des projets sur lesquels nous nous sommes engagés, et répondre à un besoin permanent et légitime de proximité. Ce cocktail détonnant est à la fois le carburant de la plupart des Maires mais aussi la cause de l'épuisement ou de la lassitude d'autres qui fait que les élections qui arrivent vont être particulières dans bien des communes.

Je le disais, ces vœux sont les derniers du mandat. Je ne peux donc pas dire ce qui va se passer en 2020 à Nérac en termes de projets.
Je manierai simplement un peu lourdement la prétérition en ne disant pas que quelle que soit l'équipe qui sera élue, que ce soit celle que je conduis, que ce soit la liste du Rassemblement National ou la liste Citoyenne, sociale et écologique, cette équipe trouvera dans les tiroirs des projets qui sont prêts à être réalisés.

En effet, les travaux de construction du préau de l'école Jean Moulin, tant attendus, sont prêts à commencer ; le plan de financement de la rénovation du centre Samazeuilh qui accueille un grand nombre d'associations de Nérac est bouclé ; le permis de louer, qui va constituer une véritable petite révolution, et dont j'ai longuement parlé l'an dernier est prêt à être déployé. Nous avons eu une réunion sur ce sujet ce matin encore ; le dispositif de sécurité « participation citoyenne » est lui aussi prêt à entrer en vigueur et je remercie la quarantaine de référents qui s'est manifestée ; un moment festif viendra aussi célébrer les 20 ans de l'Espace d'Albret. Cher Jean-Louis Brunet, vous qui en êtes l'initiateur, vous êtes d'ores et déjà cordialement invité. Enfin, Nérac a répondu au dispositif de l'Etat « Petite Ville de demain » afin d'obtenir un accompagnement dans le cadre de la dynamisation du centre-ville qui sera aussi un sujet majeur dans les années qui arrivent.
Bref, vous êtes témoins que je n'ai rien dit sur 2020, comme l'usage en période électorale le recommande.
Mais vous l'aurez compris aussi, l'équipe qui sera choisie en mars a de quoi s'occuper dès le lendemain de son installation.

II- Albret Communauté

Je disais tout à l'heure que l'intercommunalité prenait de plus en plus de place dans le paysage territorial français. Il y a 3 ans exactement naissait dans la douleur Albret Communauté de la fusion des trois communautés de communes de l'Albret. En 3 ans, et c'est heureux, les choses ont évolué positivement. Les élus ont d'abord appris à se connaître. La situation financière est aujourd'hui saine.
En 2019, Albret Communauté a installé son siège au Centre Haussmann à Nérac, ce qui permet une gestion plus rationnelle des services.
2020 verra encore des changements car il reste encore beaucoup de travail. Tout d'abord, un changement fiscal, le passage en fiscalité professionnelle unique, dite FPU, totalement neutre pour les contribuables rassurez-vous,

mais très important dans la manière de fonctionner entre les communes et la communauté de communes.
Il restera aussi aux élus en place en 2020 à affiner l'exercice de la compétence voirie, notamment pour les investissements lourds que voudront faire les communes. Ce sera un sujet pas simple du tout.
2020 sera aussi l'année où il faudra certainement prendre une décision sur le mode de gestion du Ludoparc, qui est intercommunal. Si la décision d'une gestion en régie publique devait être prise, je propose que des mutualisations avec la piscine de Nérac se mettent en place, afin d'être ensemble économes des deniers publics tout en offrant un service de baignade de qualité pour les habitants de l'Albret et les touristes.
Et enfin depuis le 1er janvier est opérationnelle la Maison France Services qui a vocation à offrir un panel de services publics à la population de l'Albret. La création des Maisons France Services, c'est une des réponses du gouvernement à la crise des gilets jaunes l'an dernier pour rapprocher les services publics des habitants. L'intention est louable.
Malgré tout, sur ce sujet, j'ai du mal à être transporté d'enthousiasme. En effet, parallèlement au déploiement des Maisons France Services, le réseau des Trésoreries va se réduire comme peau de chagrin et celle de Nérac va fermer dans les mois qui arrivent. Le service du Trésor sera alors, dès fermeture, assuré partiellement par la Maison France Services.
Pourquoi pas… Mais nous avons à Nérac l'expérience de la disparition de certains services publics, remplacés par des dispositifs dont on nous vend qu'ils sont super géniaux, qu'on va voir ce qu'on va voir. Et puis justement nous voyons disparaître ces mêmes dispositifs quelques mois après tellement ils ne correspondent pas aux attentes des usagers. Cela a été le cas avec la billetterie SNCF remplacée par une borne…puis par rien. Cela a été le cas lors de la disparition du tribunal d'instances, remplacé par une borne interactive inaugurée en grandes pompes, borne qui n'a jamais interagi avec quiconque et qui a donc disparu corps et âme. Et maintenant le scénario se renouvelle pour la Trésorerie.

L'idée d'une Maison France Services quand il n'y a rien sur un territoire est une bonne idée. Mais une Maison France Services sur un territoire jusqu'alors très couvert, et bien il faut veiller à ce qu'elle ne devienne pas un service public sans le service…et donc à terme sans le public !
Sans vouloir gâcher la fête sur le sujet, mais n'étant malheureusement plus un perdreau de l'année, j'attends donc de voir pour juger, avec un optimisme modéré, qui pourra devenir un optimisme sincère, peut-être même béat, si dans 2 ans, dans 3 ans, le service rendu est à la hauteur des attentes du public.

III- Le Lot-et-Garonne

Quelques mots pour finir sur le Département.
L'année 2019 a été une année spéciale puisque nous avons changé de Président…pour une Présidente.
Pierre Camani a choisi, avec une dignité qui lui fait honneur, de passer la main. Je lui rends un hommage chaleureux. J'ai eu avec lui durant 11 ans une relation de confiance, une proximité et une complicité que rien n'a jamais altéré. Par son style et les politiques qu'il a impulsées, il marquera l'histoire politique de notre département.
Il m'avait demandé d'envisager de lui succéder à la Présidence du Lot-et-Garonne. Le choix du cœur, plus que celui de la raison ou d'une quelconque évidence m'a poussé à refuser sans longtemps réfléchir, car je souhaitais plus que tout rester Maire de Nérac.
A aucun moment je n'ai regretté ce choix. Et je le regrette d'autant moins que la Présidente que nous avons élue s'est très rapidement avérée être la bonne personne à la bonne place. En quelques mois, Sophie Borderie est entrée dans sa nouvelle fonction avec un réel talent et un sens politique parfaitement opportun dans la totalité des dossiers qu'elle a eu à gérer. Aujourd'hui, avec Marylène Paillarès, nous sommes très fiers de travailler à ses côtés. Ce n'est pas seulement parce que j'ai des sous à lui demander pour l'Albret que je dis cela ! Je le pense sincèrement.

Quelques sujets départementaux ont fait l'actualité à Nérac cette année. Je pense à Agrinove dont nous avons inauguré la pépinière d'entreprises au mois de novembre. Agrinove, c'est le pôle d'activités dédié à l'innovation dans l'agriculture que nous développons à Nérac. 6 jeunes entreprises sont installées pour tester leur activité, avant de s'installer potentiellement sur la zone que nous allons développer dès cette année à proximité de la pépinière d'entreprises.

Si durant quelques années rien n'était visible sur le terrain concernant Agrinove, aujourd'hui, c'est parti et même très bien parti ! Suivez ce projet de près, je vous assure que dans quelques années nous serons fiers des choix effectués avec Albret Communauté et le Département pour Agrinove.

Un mot sur la D 656 entre Nérac et Andiran. Ce sujet a défrayé la chronique sur les réseaux sociaux et dans la presse. J'ai même cru finir pendu par les pieds à un lampadaire avant lapidation.

Que s'est-il donc passé ? Nous avons réussi au Département à débloquer de manière anticipée les 700 000 € nécessaires au recalibrage de la route entre la sortie de Nérac et le pont de Mesplet à Andiran. Les travaux se sont déroulés normalement jusqu'à l'épisode pluvieux exceptionnel du mois de novembre qui a empêché de terminer le chantier : 150 mm de pluie sur un mois contre 60 habituellement. De ce fait, des trous se sont rapidement formés sur le chantier, engendrant colère et incompréhension.

Aujourd'hui, où en est-on ? La couche d'assise de la chaussée est posée. Compte tenu de la météo, il a été décidé d'appliquer une couche provisoire d'imperméabilisation pour l'hiver et de boucher les trous au fur et à mesure qu'ils se forment, ce que font les services du Département.

La finition de la chaussée se fera donc au printemps, quand la météo le permettra. Au final, nous aurons donc bien pour ce dernier morceau de RD 656 une route normale avec un bel enrobé bien noir, assurant une sécurité normale.

Notons tout de même que le chantier du tourne-à-gauche pour se rendre au Lycée Jacques de Romas et au Couloumé s'est quant à lui déroulé de façon tout à fait satisfaisante.

Toujours concernant les routes, le Département va avoir à se positionner sur la question des 80 km/h qui est un sujet sensible. En effet, suite au mouvement des gilets jaunes, le gouvernement a rendu aux Départements la possibilité de décider, sous certaines conditions, de revenir aux 90 km/h. Cela s'appelle refiler la patate chaude. Sur ce sujet, soit il existe des études sérieuses qui justifiaient le passage aux 80 km/h et à ce moment-là il fallait non seulement y passer, mais aussi y rester, soit il n'y en avait pas, et alors il ne fallait pas y passer. Maintenant que nous y sommes, je trouve tout à fait inacceptable de demander aux Département de se positionner. C'est une décision qui doit se prendre au niveau national et s'appliquer de la même façon sur tout le territoire national. Car dans le cas actuel, chaque Département va établir des critères qui lui seront propres pour repasser ou non tel ou tel tronçon à 90 km/h, avec des routes nationales qui resteront elles à 80 km/h.

Au final, personne n'y comprendra plus rien et ne saura à quelle vitesse rouler. Pour ma part, je suis donc partisan de laisser le gouvernement prendre ses responsabilités sur le sujet, de façon lisible et compréhensible par tous.

Dernier sujet concernant le Département, et avant de conclure : le budget participatif.

Les élus départementaux ont souhaité offrir aux Lot-et-Garonnais la possibilité de décider de l'affectation d'une partie du budget départemental pour contribuer à la construction de projets variés.

En 2020, la somme allouée au Budget participatif citoyen est d'un million d'euros, en investissement. Les élus ont décidé que 10 % de cette somme serait affectée à des projets déposés par des jeunes (à partir de 11 ans).

Pour participer, il n'y a rien de plus simple : vous proposez votre idée, votre projet. S'il entre dans le champ d'intervention du Conseil départemental, il sera soumis au vote des Lot-et-Garonnais, à partir du 3 avril 2020, sous forme électronique directement sur la plateforme dédiée, ou par vote au format papier dans les urnes déposées dans toutes les mairies et dans les collèges du Département.

A l'issue du vote, le 5 mai 2020, au moins un projet pour chacun des 21 cantons sera retenu et devra être réalisé dans l'année.
Marylène Paillarès et moi-même organisons une réunion d'information ici même pour les personnes intéressées le 13 janvier à 19h00. Vous êtes invités à y participer.

Voilà Mesdames et Messieurs les quelques sujets que je souhaitais aborder ce soir parce qu'ils me paraissent importants pour notre quotidien et notre territoire.

Je le disais tout à l'heure, ce début d'année 2020 est particulier parce que nous sommes à quelques semaines d'une échéance électorale importante pour nos communes.

J'ai eu l'honneur d'être élu Maire de Nérac très jeune, à l'âge de 32 ans. Durant 12 ans, j'ai consacré à ce mandat l'essentiel de mon temps et de mon énergie, parce que j'ai depuis toujours une véritable passion pour cette ville. Tous les jours j'ai veillé à être digne de la confiance placée en nous en 2008 et 2014. Et j'ai choisi le mandat de Maire au détriment d'un engagement politique qui aurait pu m'amener ailleurs.

Dans quelques semaines, c'est vous, Néracais, qui aurez en main le choix de l'avenir que vous souhaitez pour notre commune.

L'an prochain à la même époque, je serai dans cette belle salle, soit assis avec vous, soit derrière ce pupitre. Alors je vous dis : à l'année prochaine dans tous les cas, et bonne année 2020 !

Merci.